

quartiers européens couronnés, comme d'un diadème, par la masse blanche, aveuglante, de sa vieille ville arabe. Les maisons modernes ont beau monter la garde autour d'elle et lui faire une ceinture de pierre, elle s'élève toujours dans le bleu, dédaigneuse des envahissements, calme, sereine comme une éclatante statue de marbre surmontant son piédestal.

Les bagages encombrant le pont, chacun se presse, fait ses derniers préparatifs gêné plutôt qu'aidé par une nuée de portefaix demi-nus, sales, déguenillés ; enfin la passerelle est avancée, nous débarquons.

— Avez-vous une autorisation ?

— Pourquoi faire ?

— Pour avoir le droit de garder vos fusils et vos cartouches, la loi en défend l'importation dans la Régence.

C'est un employé de la douane qui nous rappelle ainsi la puissance des réglemens administratifs. Il nous en rappelle aussi la bêtise, car c'est seulement l'importation des armes de guerre qui est interdite. Mais rien n'y fait ; le petit plomb est une balle, un hammerless une redoutable carabine, il faut nous incliner. Un instant, profitant de l'inattention générale, nous pensons sortir avec armes et bagages des griffes de la douane ; vain espoir, nous étions surveillés, un agent de police nous poursuit et nous oblige à déposer nos fusils contre un reçu. Quel bel agent de police à la culotte rouge, aux bas blancs bien tirés, chaussé de souliers vernis aveuglants, d'une chéchia triomphante et enveloppé dans un burnous de laine fine ! Peut-on résister à un aussi élégant représentant de la loi, même quand il outrepassé ses instructions ! Nous sommes néanmoins forcés de nous mettre à la recherche du commissaire central de police pour rentrer en possession de nos fusils. Nous le trouvons